



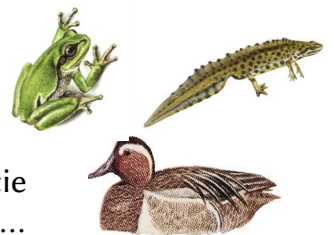
50- La porte aquatique de Port Arthur

Depuis 2009, une porte à clapet munie d'une petite vanne basse (vantelle) a été aménagée à l'amont du pont pour permettre la reproduction du brochet compromise par la chute de la ligne d'eau en Loire depuis les années 1970 entraînant des inondations très aléatoires et d'une grande variabilité.

La gestion de la porte est soumise à un règlement d'eau : du 15 février au 25 avril, la vanne est relevée de 1m40 pour maintenir **un niveau constant** sur environ 8 hectares. Début mai, le clapet est abaissé progressivement et la vantelle ouverte pour permettre le retour en Loire des reproducteurs et des alevins par le bras du Bernardeau...

La réussite de ce cycle saisonnier est conditionnée par le niveau de la Loire à la fin du printemps qui souvent n'assure plus la continuité hydraulique du bras : les poissons restent alors bloqués dans les « trous d'eau » sous des conditions de survie difficiles...

* **L'inondation printanière de la boire** par cette porte bénéficie à l'ensemble de la biodiversité aquatique, plantes, oiseaux et amphibiens...



Le nom de Port Arthur n'est pas lié à un ancien port, mais à la maison voisine construite en 1905, année de la bataille de ce nom entre Russes et Japonais, au nord est de la Chine. Auparavant, le lieu s'appelait La Croix Bressée en raison du calvaire qui se dressait sur les « communs » en bordure de la Boire. A remarquer le bloc de grès à l'angle de la maison de Port Arthur, peut-être le fragment d'un ancien mégalithe ayant été réutilisé pour le socle de l'ancien calvaire.

Le pont sur la boire et la levée "insubmersible" ne furent construits qu'en 1854 pour accéder à la nouvelle gare d'Anetz : c'était la condition imposée par la C^{ie} de chemin de fer pour ouvrir la gare aux voyageurs (la "poste à billets") réclamée par la commune.

Auparavant, on devait traverser la boire à gué à cheval ou en charrette, sinon en barque, pour exploiter la vallée ou rejoindre le port de la Chaussée. A l'aval du pont, la fosse existante rappelle le « combe du bourg » qui servait d'abreuvoir, de lavoir et de « retraite pour les poissons ». Pour ces raisons, on n'avait pas le droit d'y faire rouir le chanvre, source de pollution. Les « bouilleurs de cru » distillant l'eau de vie s'installaient en bordure avec leur alambic : M. Lheureux, de Mésanger, y stationnait encore en 1980 (photo).

